



**POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE  
NOS HÔPITAUX PUBLICS DE PROXIMITÉ**

Mercredi 24 novembre  
Maison de quartier de Pont d'Aubenas  
20h30

## **Conférence**

**JEAN MARIE CLÉMENT**

*Professeur de droit hospitalier à Paris VIII  
Ancien haut fonctionnaire de l'IGAS  
(Inspection Générale des Affaires Sociales )  
Directeur d'hôpital*

**« NON, LA PROXIMITÉ EN SANTÉ N'EST PAS RINGARDE »**

Cette conférence, Jean Marie Clément propose de la développer selon les axes suivants:

- 1- Le concept de proximité ne s'oppose pas au concept de coopération ,  
voire de regroupement*
- 2- Le système actuel, fortement influencé par les préceptes capitalistes,  
veut une concentration pour permettre une meilleure efficience des capitaux.*
- 3- Ce système perçoit l'économie de la santé comme l'économie industrielle,  
or ce pas le cas bien au contraire*

*Dans le système actuel, il existe plusieurs niveaux concernant les hôpitaux publics  
Les Centres Hospitaliers Universitaires, (CHU), les grands Centres Régionaux (CHR), les Centres Hospitaliers  
Généralistes de proximité (CHG) comme Annonay, Privas, Aubenas, les hôpitaux locaux comme Vallon Pont d'Arc,  
Rocher-Largentière, Villeneuve de Berg, les Vans, Joyeuse.  
Ces hôpitaux locaux accueillent des personnes âgées et ne disposent ni de service de chirurgie, ni de radiologie,  
ni de services d'urgence. Ils ont besoin de s'appuyer sur les structures de proximité qui, jusqu'à aujourd'hui, dis-  
posent de l'ensemble des services.*

## **LA LOI HÔPITAL PATIENTS SANTÉ TERRITOIRE (HPST) OU LOI BACHELOT**

*votée en juillet et inscrite au Journal Officiel le 21 juillet 2009,  
affiche des objectifs affirmés régulièrement par le gouvernement et les médias*

Pour notre **sécurité**, pour **garantir la proximité**, pour **favoriser l'accès aux soins à tous**, Madame Bachelot « **ne ferme aucun hôpital** » (*déclaré encore une fois à Montélimar le 3 septembre 2010*)

### **MAIS**

- La maternité de Valréas, n'arrive plus à rouvrir parce que les médecins sont partis. (*Elle a été fermée par décision de l'ARH, décision contestée par le Tribunal Administratif*)
- L'hôpital de Tournon, inauguré en grande pompe est transformé en hôpital gériatrique
- La maternité de St Agrève est fermée et les mamans vont accoucher à Valence ou dans le camion des pompiers
- Claude Evin ancien ministre, aujourd'hui Directeur de l'Agence Régionale de Santé de l'Île de France, propose de fermer la nuit 47 services d'urgences sur 54 en Région parisienne.
- Les menaces planent toujours sur 150 blocs opératoires
- Les exigences financières de l'ARS, la pénurie médicale font planer de graves menaces. (*Privas, Aubenas ne sont pas épargnés..*)

**Ce ne sont que quelques exemples dans une liste ahurissante de fermetures, regroupements, restructurations, qui illustrent les conséquences de la loi Bachelot qui n'est que dans sa première phase d'application..**

**Cette loi crée de fait de l'insécurité et des « déserts sanitaires ».  
Elle renforce l'inégalité d'accès aux soins laissant des milliers d'exclus.  
Elle entraîne une aggravation des conditions de travail des personnels  
et donc une dégradation des conditions d'accueil et de soins pour les patients.**

**SON OBJECTIF RÉEL EST DE RÉALISER DES ÉCONOMIES SUR LES DÉPENSES SOLIDAIRES DE SANTÉ  
ET DE PERMETTRE AU PRIVÉ LUCRATIF DE S'ACCAPARER LES SECTEURS LES PLUS RENTABLES.**

**Les usagers, les personnels de santé, tous les citoyens doivent se mobiliser**

**POUR EXIGER LE RETRAIT DE CETTE LOI  
QUI COMMENCE TOUT JUSTE À S'APPLIQUER**

**Rejoignez notre association « Les Usagers de l'Hôpital d'Aubenas »**

Nom / Prénom

Adresse (e.mail éventuellement)

Adhésion 2009 ( 5 euros ou plus..) à adresser à

**Alain Guillaume Résidence Le Capricorne Chemin de Ferrières 07 200 Aubenas ou**

**Lucienne Haizé Prassara 127, chemin de Castellane 07 150 Vallon Pont d'Arc**

**Chèque libellé: « Les usagers de l'hôpital d'Aubenas »**

Mireille Ponton Le Sartre 07 200 Ucel 04 75 35 03 51 e.mail [mireille.ponton@wanadoo.fr](mailto:mireille.ponton@wanadoo.fr)

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux  
et Maternités de Proximité**

**Siège social : Hôtel de Ville 12400 ST AFFRIQUE**

**SIREN : 503 711 988 SIRET : 503 711 988 00017**

**Association agréée N2008AG0003 Arrêté du 14/08/2008**

**Site : <http://www.coordination-nationale.org> [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)**